

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins lors de sa séance numéro 2022/39 du 21 novembre 2022 a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2022/39a1	Howald, rue Ferdinand Kuhn - travaux de bétonnage le 24.11.2022
2022/39a2	Alzingen, rue Albert Bousser – construction d'une aire de jeux du 21.11.2022 au 02.12.2022
2022/39a3	Itzig, rue de Hesperange – travaux de raccordement du 21.11.2022 au 09.12.2022
2022/39a4	Hesperange, Cité Holleschbiërg – travaux de grutage du 24.11.2022 au 28.11.2022
2022/39a5	Alzingen, rue de Roeser – déplacement d'une armoire électrique du 21.11.2022 au 24.11.2022
2022/39a6	Howald, rue des Bruyères / rue des Scillas – travaux sur le réseau de gaz du 21.11.2022 au 26.11.2022
2022/39a7	Howald, rue des Scillas – travaux d'infrastructures du 23.11.2022 au 30.12.2022
2022/39a8	Itzig, rue des Prés – travaux sur le réseau de gaz du 28.11.2022 au 09.12.2022
2022/39a9	Hesperange, Parc Communal – « Stärelef 2022 » le 26.11.2022

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 21 novembre 2022.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

